

**PAYS DU NEUBOURG
COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Envoyé en préfecture le 09/12/2025

Reçu en préfecture le 09/12/2025

Publié le

ID : 027-242700607-20251201-2025_0357-DE

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 1^{er} DECEMBRE 2025
Extrait des délibérations n°19**

Date de convocation : le 25 novembre 2025

Les membres du conseil communautaire dûment convoqués, se sont réunis le 1^{er} décembre 2025 à 19h, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LEGENDRE – Président, salle polyvalente de Sainte-Colombe-La-Commanderie
➤ Secrétaire de séance : Monsieur Jérôme HENON.

Membres en exercice : 56

Présents : 44

Pouvoirs : 6

Toutes les communes étaient représentées sauf : BERNIENVILLE – BROSVILLE – SAINT-MESLIN-DU-BOSC – VILLEZ-SUR-LE-NEUBOURG

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
BACQUEPUIS	HUREL William	BRIZARD Marie-Odile - Excusée
BERENGEVILLE-LA-CAMPAGNE	LHERMEROULT Patrick	ROCREE Roselyne
BERNIENVILLE	DUCLOS Christian - Absent	CHECA Marie-France - Absente
BROSVILLE	ROMET Marc - Absent	LECOMTE Béatrice - Absente
CANAPPEVILLE	DUVAL Laurence	SERGENT Agnès
CESSEVILLE	DEBUS Alain	POISSON Virginie - Excusée
CRESTOT	LOUIS Christine - Excusée	PATTEY Philippe
CRIQUEBEUF-LA-CAMPAGNE	MARIE Michèle	DAUTRESME Thierry
CROSVILLE-LA-VIEILLE	CARPENTIER Pascal	GRILLE Aline
DAUBEUF-LA-CAMPAGNE	BUSSIÈRE Laurance - Excusée – POUVOIR : C. CARRERE-GODEBOUT	BUISSON Sébastien - Excusé
ECAUVILLE	MAILLARD Françoise	PLESSIS Elisabeth - Excusée
ECQUETOT	LONCKE Didier	RICHARD Didier
EMANVILLE	DULUT Thierry	DUMONT Françoise - Excusée
EPEGARD	DEMARE Pascal	PAYAN Jean-François
EPREVILLE-PRES-LE-NEUBOURG	ELIOT Patrick - Excusé	BRIOSNE Maurice
FEUGUEROLLES	VALIGNAT Jean-Paul - Excusé	BOISRENOULT André
FOUQUEVILLE	LEMOINE Didier	SOENEN Bruno - Excusé
GRAVERON-SEMERVILLE	CARRERE-GODEBOUT Claire	LAWANI Nicolas - Excusé
HECTOMARE	PLOYART François	PENEL Philippe - Excusé
HONDOUTVILLE	PARIS Jean-Charles	
	FUENTES Evelyne - Absente	
HOUETTEVILLE	SAINT LAURENT Martine	LEGRAND Catherine
IVILLE	LEGENDRE Jean-Paul	MAUGUY Jean-Luc
LA HAYE-DU-THEIL	COUCHAUX Alain	PORTE Michel - Excusé
LA PYLE	PILETTÉ Gérard - Excusé	ROUSSIAU Yann
LE BOSC-DU-THEIL	VALLEE Laurent	
	RECOLARD Sandrine	
	BERTHELIN Giovanni	
LE NEUBOURG	VAUQUELIN Isabelle – BRONNAZ Francis - CHEUX Arnaud Excusé pourvoi : MN.CHEVALIER - CHEVALIER Marie-Noëlle – COUDRAY Isabel Excusée pourvoi F.BRONNAZ – DAVOUST Francis Excusé pourvoi A.LE MERRER - DETAILLE Edouard - LE MERRER Anita – LEROY Hélène - ONFRAY Didier Excusé pourvoi I.VAUQUELIN. LEVAVASSEUR Katiana – Absente	
LE TILLEUL-LAMBERT	GAVARD-GONGALLUD Jean-François	LEMARCHAND Fabien
LE TREMBLAY-OMONVILLE	LEFEBVRE Jean-François	MOULIN Martial
LE TRONCQ	SAMSON Catherine	SASS Laëtitia
MARBEUF	CARPENTIER Bertrand	GAILLARD Thomas - Excusé
QUITTEBEUF	HENNART Benoît	GARREAUD Virginie - Absente
ST AUBIN-D'ECROSVILLE	ORONA Thierry	OSMONT ODILE
ST MESLIN-DU-BOSC	BONNEAU Christian - Absent	JOUEN Eric - Absent
STE COLOMBE-LA-COMMANDERIE	BUYZE Jacky	
	LARGESSE Jacky	
STE OPPORTUNE-DU-BOSC	HENON Jérôme	MORISSET Maryse - Excusée
TOURNEDOS-BOIS-HUBERT	WALLART Roger	CAUCHOIS Isabelle
TOURVILLE-LA-CAMPAGNE	BOURGAULT Hugues	
	FOSSE Patricia - Excusée – POUVOIR : Hugues BOURGAULT	
VENON	PICARD Philippe	CHOMONT Hélène - Excusée
VILLETTES	ROBACHE Arlette	DEGOULET Cécile - Excusée
VILLEZ-SUR-LE-NEUBOURG	PLESSIS Gérard - Excusé	BRIANT William - Excusé
VITOT	LELARGE Joël	LEBOURG Yann

Formant la majorité des Membres en exercice

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 1^{er} DECEMBRE 2025
Extrait des délibérations n°19

COMPETENCE PREVENTION ET GESTION DES DECHETS

Objet : Demande de soutien financier auprès de la Région – IDEE action « Réduction et Valorisation des Déchets »

Rapport de présentation :

L'IDEE Action « Réduction et valorisation des déchets » a pour objectif, d'accompagner les territoires, dans la mise en œuvre des orientations du plan régional de prévention et de gestion des déchets, les plus ambitieuses ou les plus emblématiques pour la Normandie.

Le dispositif se limite à soutenir les collectivités locales et leurs groupements, dans la mise en œuvre des trois objectifs pour lesquels, les efforts à fournir paraissent aujourd'hui les plus importants, au regard de l'imminence de l'échéance et/ou du retard de la Normandie et notamment réduire de 30% la production de déchets verts entre 2015 et 2027.

Les déchets verts (tonte, tailles de haies, branchages, etc.) représentent environ 30 % de l'ensemble des déchets produits par les usagers de notre territoire, et 42 % des apports en déchetterie.

Parmi toutes les catégories de déchets, ce sont les seuls en constante augmentation, avec une hausse de 19 % en un an entre 2023 et 2024.

Il est donc essentiel d'agir sur ce gisement, à la fois pour réduire les coûts de traitement et permettre aux usagers de valoriser cette ressource localement, par le biais du paillage, du compostage ou d'autres usages au jardin.

La communauté de communes du pays du Neubourg, souhaite donc acquérir un broyeur de végétaux, afin de mettre en place une solution locale et durable de valorisation des déchets verts, principalement les branchages.

Les dépenses éligibles concernent l'acquisition de broyeurs neufs ou d'occasion, thermiques ou électriques.

Le taux d'aide maximum est de 40% du montant HT des dépenses prévisionnelles éligibles, dans la limite de 20.000 euros d'aide.

La candidature doit comprendre :

- un état des lieux du dispositif actuel justifiant les choix techniques du projet présenté ;
- une présentation détaillée des choix techniques, financiers et organisationnels du projet présenté ;
- un budget prévisionnel du projet.

Projet de délibération :

Vu les statuts de la communauté de communes du pays du Neubourg,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article D.2224-1 à D.2224-5,

Vu l'avis favorable de la commission environnement du 19 novembre 2025,

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 24 novembre 2025

Vu le rapport de présentation ci-dessus,

Après avoir entendu l'exposé du vice-président, le conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- Approuve le rapport de présentation ci-dessus,
- Sollicite un soutien financier de la Région dans le cadre du dispositif IDEE action « Réduction et Valorisation des Déchets » pour un montant maximum et de solliciter toutes subventions auprès d'autres financeurs
- Autorise le président à déposer une demande soutien financier auprès de la Région dans le cadre du dispositif IDEE action « Réduction et Valorisation des Déchets »
- Autorise le président à signer le contrat afférent avec la Région et l'ensemble des actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Adopté
1 voix Contre

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et an susdits.
Pour extrait conforme.

Le Secrétaire de séance
Jérôme HENON

Date de publication :

- 9 DEC. 2025

Le Président,
Jean-Paul LEGENDRE

